

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 25 mars 2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 25 MARS - AUBERGENVILLE

Un coup d'accélérateur pour le plan vélo

Les réalisations de pistes cyclables et d'équipements complémentaires programmées pour les cinq prochaines années ont été approuvées par le conseil communautaire ce jeudi 25 mars. Une enveloppe prévisionnelle de 17,1 M€ devrait être consacrée à cet ambitieux plan.

Rénover et développer des itinéraires cyclables, mailler ce réseau d'équipements et de stationnements va au-delà de l'enjeu des mobilités douces et du développement durable. Ce mode de déplacement sans aucune émission de CO2 s'avère plus économique et bon pour la santé. Il offre une réelle alternative à l'usage du « tout-motorisé » sur les courtes et moyennes distances.

Alors que les habitants sont de plus en plus nombreux, depuis la crise sanitaire, à vouloir adopter la pratique du vélo et à exprimer des attentes en termes d'itinéraires sécurisés, la communauté urbaine dévoile un plan d'action ambitieux pour la période 2021/2025. Trois axes prioritaires sont définis pour le mandat en cours :

- Le vélo loisir et le cyclotourisme avec la réalisation des itinéraires de la Seine à Vélo, l'axe touristique Paris Le Havre traversant le territoire de GPS&O le long du fleuve. En parallèle, des aménagements sur l'autre rive seront effectués
- Le vélo du quotidien avec la desserte des collèges et des lycées

Ces deux premiers points représentent 126 km de pistes cyclables, dont 80 sous maîtrise d'ouvrage de GPS&O.

• Le développement d'une offre de stationnement cyclable avec la création chaque année de 500 à 1 000 nouvelles places autour des grands équipements ainsi que dans les quartiers commerçants et les zones d'activités. Le déficit de stationnement est considéré comme le

premier frein à la pratique du vélo, avant même le manque d'aménagements sécurisés. Des consignes collectives sécurisées (ex-Véligo désormais appelées « Parking Vélos Île-de-France Mobilités ») vont également se multiplier aux abords des gares.

Une nouvelle piste à Rosny-sur-Seine cet été

Si le calendrier précis de ce programme sera établi en fonction des études techniques et de la concertation avec les communes, les projets issus de la précédente mandature se poursuivent. L'ouverture d'une nouvelle piste cyclable est prévue cet été à Rosny-sur-Seine, en bordure de la rue Nationale et en direction de Rolleboise. Six nouveaux itinéraires seront ensuite créés d'ici 2023, pour un total de neuf kilomètres. Les études sont en cours à Flins-sur-Seine, Aubergenville, Brueil-en-Vexin/Sailly, Jambville, Tessancourt-sur-Aubette et Conflans-Sainte-Honorine. Les projets se poursuivront ensuite sur l'ensemble du territoire.

Ces avancées entrent dans le cadre du schéma directeur cyclable 2019/2027 de la communauté urbaine. Approuvé le 12 juillet 2019, ce document stratégique vise un objectif à long terme de 850 km d'itinéraires cyclables accessibles sur le territoire communautaire.

Les opérations de renouvellement urbain bientôt lancées à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux

Pilotés par la communauté urbaine, les nouveaux projets de renouvellement urbain à Mantes-la Jolie et aux Mureaux vont entrer dans leur phase opérationnelle. Ils débuteront entre 2021 et 2024.

Alors que les chantiers ont déjà démarré à Chanteloup-les-Vignes, l'acte 2 du nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) va maintenant se poursuivre dans deux autres villes emblématiques du territoire en matière de politique de la ville : Mantes-la-Jolie et Les Mureaux. Outre les réhabilitations, constructions de logements ou d'équipements publics et les aménagements d'espaces publics (...), ces deux projets ont en commun d'être tournés, en particulier vers la réussite éducative, la diversification de l'offre résidentielle et la transition écologique.

Le coup d'envoi de ce programme s'appuie sur la convention signée entre la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) en décembre 2020 pour définir l'accompagnement financier et les conventions de quartier adoptées ce jeudi 25 mars en conseil communautaire.

Un nouveau souffle pour le Val Fourré à Mantes-la-Jolie

L'ANRU 2 est lancé depuis 2014 à Mantes-la-Jolie. Aujourd'hui, l'ambition est de structurer et d'animer le quartier via la création d'équipements et le réaménagement des espaces publics, de renforcer le cœur du Val Fourré autour de la place Clemenceau, d'améliorer la qualité résidentielle des quartiers existants en valorisant leurs atouts paysagers et environnementaux.

Les secteurs des Aviateurs, des Musiciens et des Physiciens seront restructurés et requalifiés afin que le parc de logements existant offre une nouvelle attractivité tout en améliorant les espaces publics ainsi que l'offre de stationnement. Le secteur Chénier/Lécuyer va, lui, se transformer autour d'un parc. L'objectif est d'accueillir une offre diversifiée de logements et d'améliorer les liaisons nord-sud et est-ouest. Le programme englobe aussi l'extension des écoles Colette, Rousseau et Jonquilles ainsi que la construction du groupe scolaire Chénier.

Ce projet se prolongera sur les dalles centrales Ronsard et Clemenceau. Il bénéficie également du dispositif ORCOD-IN pour rénover 13 copropriétés dégradées. Plus globalement, l'objectif de cette ambitieuse opération de renouvellement urbain est de relier chacun des secteurs résidentiels du Val Fourré à une armature d'espaces publics de proximité, lisible et hiérarchisée, sur laquelle pourront se greffer les logements crées ou réhabilités ainsi que les équipements publics.

Afin d'associer très étroitement les habitants du Val Fourré à la mue de leur quartier, la concertation s'inscrit au cœur de ce nouveau chapitre de la rénovation urbaine. Ainsi, une première série d'ateliers participatifs a été organisée, dès novembre 2019, pour leur présenter le projet et prendre en compte leurs attentes. Cette dynamique de consultation et d'information de proximité se poursuivra et accompagnera les différentes phases de ce chantier.

La métamorphose se poursuit aux Mureaux

Aux Mureaux, le nouveau programme de renouvellement urbain permet de poursuivre la rénovation entamée depuis 2004. À la suite de la livraison du parc Molière en 2017, premier aménagement public français certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) aménagement, le nouveau plan concerne l'entrée de ville sud-Les Musiciens et le secteur de la Croisée des Bougimonts (secteurs Bougimonts et stade Léo Lagrange).

Ainsi, la métamorphose de l'Écoquartier Molière se poursuit dans le secteur des Musiciens par une action visant à améliorer :

- Le cadre de vie : ouvertures paysagères et baisse de la densité, nouvelles places publiques et résidentialisation des logements sociaux, déplacements facilités et itinéraires nouveaux, nouvelles écritures architecturales tant en réhabilitation qu'en construction
- Le confort des logements : réhabilitation des logements sociaux existants avec le dispositif
 « logement connecté » et constructions nouvelles pour proposer une offre inexistante
 actuellement comme des maisons individuelles
- Des services du quotidien aux habitants et aux résidents sur les plans sportifs, associatifs, scolaires et résidentiels
- La préservation de l'environnement et de la santé: réhabilitation de logements sociaux visant le label Haute Performance Énergétique (HPE) rénovation, création d'îlots de fraîcheur, respect du cycle naturel de l'eau (infiltration à la parcelle, noues,...), choix d'essences végétales propices à l'environnement local, nouveaux jardins familiaux et pédagogiques exploités sans utilisation d'engrais chimiques ni de pesticides et dotés d'une cuve de récupération d'eau de pluie et de composteurs (critères de l'Agenda 21 de la commune).

Le secteur du stade Léo Lagrange accueillera le second équipement éducatif phare de la ville : le pôle éducatif Léo Lagrange. Cet équipement conçu pour être évolutif, répond aux ambitions HQE. Multifonctionnel, il pourra être ouvert 7j/7, 24h/24 afin d'accueillir des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires dont un centre de formation et préformation sportives. Aux abords de l'équipement, les rues Cimetière et Bérégovoy, second grand axe structurant de la ville après l'avenue de l'Europe, seront entièrement réaménagées pour offrir à la fois une sécurité aux piétons et aux cyclistes dans un cadre paysager intégrant les techniques de gestion alternative des eaux de pluie.

Enfin dans le secteur des Bougimonts, l'ambition est de renforcer l'attractivité du centre commercial et d'améliorer l'ambiance urbaine.

L'ANRU finance la réhabilitation de 500 logements sociaux par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, la démolition de trois immeubles HLM (196 logements), la création de jardins familiaux, la construction du pôle éducatif Léo Lagrange et la démolition/reconstruction d'une halle sportive par la ville des Mureaux. GPS&O va aménager 30 945 m² d'espaces publics et 47 015 m² d'aménagement foncier pour accueillir principalement la construction de 230 logements privés.

Un enjeu prioritaire pour la communauté urbaine

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise compte quatre quartiers concernés par le NPNRU. Les « Cinq Quartiers » aux Mureaux et le « Val Fourré » à Mantes-la-Jolie sont d'intérêt national. Les quartiers « Noé-Feucherets » à Chanteloup-les-Vignes et « Centre-Sud » à Limay sont, eux, d'intérêt régional. Par ailleurs, trois communes développent également des projets de renouvellent urbain financés par le Département au titre du Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre

Résidentielle des Yvelines (PRIOR) : le quartier Les Fleurs à Carrières-sous-Poissy, la Cité Du Parc à Vernouillet, le quartier Beauregard, Saint Exupéry à Poissy.

Près d'un habitant sur six du territoire vit dans un des douze quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV), répartis entre huit communes. La politique de la ville et les projets de renouvellement urbain s'affirment comme un enjeu prioritaire pour GPS&O.

Les projets en bref

• Mantes-la-Jolie

Les opérations menées dans le cadre de la convention de quartier se chiffrent à 133,6 M€. L'ANRU contribue à hauteur de 34% (46 M€) en subventions et de 15 M€ en prêts bonifiés. GPS&O prend en charge des opérations d'espaces publics estimées à 28 M€.

Plus globalement, le Nouveau programme de renouvellement urbain qui va s'étaler sur une période de 10 à 15 ans c'est :

- 22 000 habitants au total
- 400 M€ de budget global
- 4 secteurs concernés : Musiciens, Physiciens, Aviateurs, Chénier/Lecuyer
- 605 logements neufs
- 1 465 logements réhabilités
- 167 000m² d'aménagement d'espaces publics
- 32 parcelles de jardins familiaux

Les Mureaux

Au seul titre de la convention de quartier, le montant total des opérations financées par l'ANRU est estimé à 80,9 M€, la participation de l'ANRU représente 21% soit 17 M€ en subvention et 20,1 M€ en prêts bonifiés. La communauté urbaine intervient sur des opérations d'espaces publics estimées à 9 M€.

À l'échelle du Nouveau programme de renouvellement urbain, le projet va s'étaler sur 10 avec :

- 10 000 habitants au total
- 140,8 M€ de budget global
- 21,6 M€ financés par le Département
- 2 secteurs concernés : Entrée sud-Musiciens et Croisée des Bougimonts
- 196 logements sociaux démolis et reconstitués hors site
- 728 logements sociaux réhabilités et résidentialisés
- Près de 230 constructions de logements dont une offre en logement individuel (inexistant actuellement)
- 30 primes à l'accession en soutien aux ménages désireux d'accéder à la propriété d'un logement neuf

- 56 aides financières permettant de minorer les premiers loyers des souhaitant être relogés dans un logement social neuf
- 30 945 m² d'aménagement d'espaces publics aux Musiciens
- 4 880 m² de jardins familiaux

Contact presse: Xavier Tondi – <u>xavier.tondi@gpseo.fr</u> - 06 60 44 98 75

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, transition écologique.